

Communiqué de presse

Mercredi, 31 janvier 2007

LuxFLAG décerne ses premiers labels microfinance

Dexia Micro-Credit Fund, European Fund for Southeast Europe (EFSE) et responsAbility Global Microfinance Fund sont les trois premiers fonds microfinance qui viennent de recevoir un label distinctif de la part de la Luxembourg Fund Labelling Agency a.s.b.l. (LuxFLAG). En octroyant un label officiel à des organismes de placement collectif investissant en microfinance, LuxFLAG, fondée en juillet 2006, veut aider les promoteurs de fonds microfinance à collecter des avoirs auprès des investisseurs privés et institutionnels.

La microfinance se définit comme l'offre de services financiers et bancaires, de prêts, de produits d'assurance et autres produits financiers à des clients démunis exclus du système bancaire traditionnel. Typiquement, la microfinance comprend également l'octroi de crédits et de services financiers à des micro-entrepreneurs dans le but de mettre sur pied un commerce ou une entreprise. Des institutions de microfinance dans lesquelles investissent les fonds microfinance ont généralement des portefeuilles de crédit d'une moyenne inférieure à 5.000 euros (respectivement 10.000 euros en Europe).

L'objectif principal du label « microfinance » est d'assurer aux investisseurs que le fonds en question investit bien, directement ou indirectement, en microfinance. Le label, qui peut être décerné aussi bien à des fonds de droit luxembourgeois qu'à des fonds étrangers, contribue également à renforcer la visibilité de ce secteur relativement jeune et peut avoir un impact positif sur l'image de marque du fonds et de son promoteur. Le fonds candidat au label « microfinance » doit respecter les dispositions réglementaires luxembourgeoises en matière de transparence et de protection des investisseurs.

Le label LuxFLAG ne constitue cependant ni une garantie de rendement futur ni une recommandation de placement.

Les premiers labels ont été décernés le mercredi, 31 janvier 2007 en présence de M. Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, à trois fonds microfinance domiciliés au Luxembourg et gérés et distribués par des institutions internationales réputées.

Le **Dexia Micro-Credit Fund** est le plus ancien des fonds microfinance domiciliés au Luxembourg. Son passé professionnel remonte à l'année 1998. La Dexia Banque Internationale à Luxembourg (Dexia-BIL) est le promoteur du fonds, RBC-Dexia agit comme banque dépositaire, et la Dexia Asset Management gère les actifs liquides du fonds. Le portefeuille microfinance du fonds est géré par Blue Orchard, un gérant d'actifs basé à Genève et spécialisé dans le secteur de la microfinance.

Le **European Fund for Southeast Europe**, connu également sous l'abréviation EFSE, est un partenariat des secteurs public et privé sous la direction de la Kreditanstalt für Wiederaufbau KfW en Allemagne. L'EFSE fait partie des trois plus grands véhicules microfinance du monde. Oppenheim Pramerica Asset Management à Luxembourg est le gestionnaire du fonds, et la Bankakademie Frankfurt agit comme conseiller en investissement. Citigroup Luxembourg assume les fonctions d'administration et de banque dépositaire du fonds.

Le **responsAbility Global Microfinance Fund** est géré par la Credit Suisse Microfinance Fund Management Company, Luxembourg, alors que Credit Suisse (Luxembourg) SA est la banque dépositaire. Le fonds est principalement actif dans l'octroi de crédits et investit de manière limitée en participations. Le conseiller en investissement du fonds est responsAbility, une entreprise basée à Zurich et spécialisée dans les investissements socialement responsables dans les pays en voie de développement et les pays émergents.

LuxFLAG

La Luxembourg Fund Labelling Agency, une entité indépendante, est la concrétisation d'une coopération efficace entre le secteur privé, les organisations non-gouvernementales et l'Etat.

Les partenaires de LuxFLAG, dont le siège est à Luxembourg, sont

- l'Etat du Grand Duché de Luxembourg
- le Fonds Européen d'Investissement (EIF)
- l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL)
- Appui au Développement Autonome (ADA)
- l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI)
- l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF), et
- la Bourse de Luxembourg

Structure de l'Agence

LuxFLAG est gérée par un Conseil d'administration dans lequel sont représentés tous les membres fondateurs. L'éligibilité des véhicules microfinance désireux d'obtenir un label est examinée par un Comité regroupant des membres du Conseil d'administration et des experts externes en microfinance. Celui-ci fait des recommandations au Conseil d'administration.

Du point de vue logistique, LuxFLAG est logée dans les locaux de l'Association luxembourgeoise des fonds d'investissement ALFI.

Critères d'éligibilité

Pour pouvoir recevoir un label LuxFLAG, un véhicule microfinance doit remplir un certain nombre de conditions, dont, entre autres :

- ?? être soumis à la supervision d'une autorité de surveillance nationale ;
- ?? avoir investi au moins 50% du total de ses actifs dans le secteur de la microfinance ;
- ?? avoir investi au moins 25% de son portefeuille microfinance en institutions de microfinance évaluées par une société d'évaluation reconnue par LuxFLAG et spécialisée en microfinance.

Le label LuxFLAG est destiné à des véhicules à orientation commerciale et ne sera pas décerné à des institutions donatrices ou de charité.

Pour de plus amples informations veuillez vous adresser à

Jean-Jacques Picard
Director Communications, ALFI
jean-jacques.picard@alfi.lu
+352 22 30 26 – 1